



JE SUIS UN·E PARTENAIRE ENGAGÉ·E POUR L'ÉGALITÉ RÉELLE



 **Le réseau départemental des droits des femmes
a pour missions principales :**

Communiquer

s'Informer

Orienter

Pour cela, les partenaires signataires s'engagent à :

- partager les informations pour mieux se connaître et connaître les missions ou les actions de l'ensemble des partenaires,
- recenser et donner de la visibilité aux partenaires et à leurs actions menées auprès de la population,
- échanger entre partenaires (ex. expériences, pratiques, expertises...),
- coordonner et proposer des actions communes (ex. semaine droits des femmes) visant à promouvoir les valeurs portées par le réseau, agir en prévention, faciliter et améliorer la prise en charge individuelle des personnes,
- apporter un appui aux partenaires (ex. espace de ressources sur les évolutions des lois, des dispositifs...) et partager des outils communs,
- concourir à l'évaluation des actions du réseau.



Françoise LAURENT-PERRIGOT
Présidente du Conseil départemental
du Gard

Isabelle FARDOUX-JOUE
Conseillère départementale,
Déléguée à l'Égalité femme-homme
et à la Lutte contre les discriminations

Le partenaire
Nom de la structure,
Nom, prénom et qualité
du signataire,



charte

Ensemble pour une égalité réelle entre les femmes et les hommes



ÉGALITÉ FEMMES HOMMES
réseau



PREAMBULE

En 2016, le Conseil départemental du Gard s'est engagé dans l'organisation des journées départementales des droits des femmes par la mobilisation et la coordination de partenaires qui ont accepté de s'associer à cette démarche. L'édition de mars 2017 comptait 13 partenaires sur le département pour mobiliser les années suivantes jusqu'à 60 acteurs lors de l'événement.

Le Conseil départemental a souhaité donner de la lisibilité et légitimer ce collectif de partenaires par la création d'un réseau départemental des droits des femmes. Il a donc été proposé la mise en œuvre d'une démarche participative avec trois temps d'échanges et de co-construction autour des attentes des partenaires, des modalités de fonctionnement et de gouvernance de ce réseau. La présente charte est le résultat de cette coopération et en fixe les fondements.

L'adhésion des partenaires au réseau départemental des droits des femmes se formalise par la signature de cette charte.



LES VALEURS DU RESEAU



Le réseau départemental des partenaires des droits des femmes se fédère autour des valeurs :

- de promotion des droits des femmes,
- de l'application d'une égalité réelle entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes.

MODALITES DE FONCTIONNEMENT



Le réseau départemental des partenaires des droits des femmes choisit de s'organiser sous forme :

- de rencontres régulières, 4 fois par an, comme espace d'échanges, de réflexions et d'élaborations,
- d'un partage d'outils de communication et d'information et la création d'un support commun, notamment numérique,
- d'interventions, à la demande, auprès d'autres structures (ex. Collèges),

GOUVERNANCE



Le réseau départemental des partenaires des droits des femmes est géré de la manière suivante :

- pour les 24 premiers mois, il est porté par le Conseil départemental, avec pour objectif de prendre son autonomie fin 2020,
- l'animation est assurée par le Conseil départemental, en lien avec l'ensemble des partenaires,
- le secrétariat est assuré par le Conseil départemental.